

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE BOOS

Numéro SIRET : **21760116000013**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de Mesnil Esnard**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2019

Code INSEE 76116	COMMUNE DE BOOS BUDGET COMMUNAL	BP 2019
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 813
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	8
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 064 555,00	3 396 165,00	802,03	932,19

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	619,37	839,00
2	Produit des impositions directes/population	294,83	464,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	735,28	1 020,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	716,53	262,00
5	Encours de dette/population	438,11	795,00
6	DGF/population	97,04	161,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,76%	52,30%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,10%	90,30%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	97,45%	25,70%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	59,58%	77,90%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 305 260,87	2 803 633,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 501 627,87
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	4 305 260,87	4 305 260,87

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 189 692,37	2 765 357,87
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	170 438,54	77 880,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 516 893,04
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	3 360 130,91	3 360 130,91
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	7 665 391,78	7 665 391,78

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	776 260,00	0,00	830 800,00	830 800,00	830 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 340 000,00	0,00	1 364 191,00	1 364 191,00	1 364 191,00
014	Atténuations de produits	4 500,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
65	Autres charges de gestion courante	134 950,00	0,00	125 550,00	125 550,00	125 550,00
Total des dépenses de gestion courante		2 255 710,00	0,00	2 326 541,00	2 326 541,00	2 326 541,00
66	Charges financières	18 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 293 810,00	0,00	2 361 641,00	2 361 641,00	2 361 641,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 287 884,14		1 843 619,87	1 843 619,87	1 843 619,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	110 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 397 884,14		1 943 619,87	1 943 619,87	1 943 619,87
TOTAL		3 691 694,14	0,00	4 305 260,87	4 305 260,87	4 305 260,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 305 260,87

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	515 500,00	0,00	515 100,00	515 100,00	515 100,00
73	Impôts et taxes	1 455 593,00	0,00	1 549 043,00	1 549 043,00	1 549 043,00
74	Dotations, subventions et participations	543 084,00	0,00	601 130,00	601 130,00	601 130,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 544 177,00	0,00	2 677 273,00	2 677 273,00	2 677 273,00
76	Produits financiers	18 932,00	0,00	16 360,00	16 360,00	16 360,00
77	Produits exceptionnels	600,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 563 709,00	0,00	2 803 633,00	2 803 633,00	2 803 633,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 563 709,00	0,00	2 803 633,00	2 803 633,00	2 803 633,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 501 627,87

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 305 260,87

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 943 619,87

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 167 276,76	110 577,57	708 300,00	708 300,00	818 877,57
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 336 790,87	59 860,97	1 853 392,37	1 853 392,37	1 913 253,34
Total des dépenses d'équipement		2 504 067,63	170 438,54	2 561 692,37	2 561 692,37	2 732 130,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	46 300,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	93 500,00	0,00	613 000,00	613 000,00	613 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		159 800,00	0,00	628 000,00	628 000,00	628 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 663 867,63	170 438,54	3 189 692,37	3 189 692,37	3 360 130,91
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 663 867,63	170 438,54	3 189 692,37	3 189 692,37	3 360 130,91

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 360 130,91

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	578 999,82	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		578 999,82	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	256 000,00	0,00	626 000,00	626 000,00	626 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	353 907,11	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Départements	830 219,00	77 880,00	136 000,00	136 000,00	213 880,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	57 166,00	0,00	59 738,00	59 738,00	59 738,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 497 292,11	77 880,00	821 738,00	821 738,00	899 618,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 076 291,93	77 880,00	821 738,00	821 738,00	899 618,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 287 884,14		1 843 619,87	1 843 619,87	1 843 619,87
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	110 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 397 884,14		1 943 619,87	1 943 619,87	1 943 619,87
TOTAL		3 474 176,07	77 880,00	2 765 357,87	2 765 357,87	2 843 237,87

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

516 893,04

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 360 130,91

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 943 619,87

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	830 800,00		830 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 364 191,00		1 364 191,00
014	Atténuations de produits	6 000,00		6 000,00
65	Autres charges de gestion courante	125 550,00		125 550,00
66	Charges financières	15 000,00	0,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	100 000,00	100 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 843 619,87	1 843 619,87
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 361 641,00	1 943 619,87	4 305 260,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 305 260,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	0,00	15 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	613 000,00	0,00	613 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	818 877,57	0,00	818 877,57
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 913 253,34	0,00	1 913 253,34
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 360 130,91	0,00	3 360 130,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 360 130,91

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 000,00		7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	515 100,00		515 100,00
73	Impôts et taxes	1 549 043,00		1 549 043,00
74	Dotations, subventions et participations	601 130,00		601 130,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	0,00	5 000,00
76	Produits financiers	16 360,00	0,00	16 360,00
77	Produits exceptionnels	110 000,00	0,00	110 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 803 633,00	0,00	2 803 633,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 501 627,87

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 305 260,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	626 000,00	0,00	626 000,00
13	Subventions d'investissement	213 880,00	0,00	213 880,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	59 738,00	0,00	59 738,00
28	Amortissements des immobilisations		100 000,00	100 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 843 619,87	1 843 619,87
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	899 618,00	1 943 619,87	2 843 237,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 516 893,04

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 360 130,91

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	776 260,00	830 800,00	830 800,00
60611	Eau et assainissement	11 400,00	11 950,00	11 950,00
60612	Énergie - Électricité	144 850,00	144 950,00	144 950,00
60622	Carburants	6 000,00	5 300,00	5 300,00
60623	Alimentation	142 750,00	159 500,00	159 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 700,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	25 000,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	31 500,00	30 500,00	30 500,00
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	5 500,00	5 500,00
60636	Vêtements de travail	3 150,00	3 350,00	3 350,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	7 100,00	7 100,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	6 800,00	6 750,00	6 750,00
6067	Fournitures scolaires	28 110,00	27 150,00	27 150,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	6 050,00	6 050,00
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	13 000,00	13 000,00
6135	Locations mobilières	15 950,00	17 900,00	17 900,00
61521	Terrains	45 000,00	45 000,00	45 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	41 000,00	44 000,00	44 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries		0,00	0,00
61551	Matériel roulant	7 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	58 050,00	66 000,00	66 000,00
6161	Assurance multirisques	28 000,00	29 000,00	29 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	1 000,00	8 500,00	8 500,00
6168	Autres primes d'assurance		0,00	0,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	14 000,00	14 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 900,00	4 000,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers		0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	10 100,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	13 000,00	17 000,00	17 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	43 000,00	43 000,00	43 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 500,00	7 500,00	7 500,00
6237	Publications	13 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	300,00	300,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 700,00	4 600,00	4 600,00
6262	Frais de télécommunications	10 700,00	13 400,00	13 400,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)		1 600,00	1 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	16 000,00	28 000,00	28 000,00
63512	Taxes foncières	3 200,00	3 400,00	3 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 340 000,00	1 364 191,00	1 364 191,00
6331	Versement de transport	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	2 500,00	2 500,00	2 500,00
64111	Rémunération principale		756 300,00	756 300,00
64131	Rémunérations		165 300,00	165 300,00
64138	Autres indemnités	904 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	180 000,00	173 826,00	173 826,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	161 000,00	175 865,00	175 865,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	12 000,00	8 900,00	8 900,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	29 000,00	29 000,00	29 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
64731	Versées directement		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 000,00	7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits	4 500,00	6 000,00	6 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	4 500,00	6 000,00	6 000,00
65	Autres charges de gestion courante	134 950,00	125 550,00	125 550,00
6531	Indemnités	58 850,00	58 600,00	58 600,00
6533	Cotisations de retraite	6 500,00	2 600,00	2 600,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00	6 550,00	6 550,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 300,00	2 000,00	2 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ	5 000,00	6 500,00	6 500,00
65548	Autres contributions		0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 300,00	1 300,00	1 300,00
657362	CCAS	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	40 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 255 710,00	2 326 541,00	2 326 541,00
66	Charges financières (b)	18 000,00	15 000,00	15 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	15 000,00	15 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	100,00	100,00
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 293 810,00	2 361 641,00	2 361 641,00
023	Virement à la section d'investissement	1 287 884,14	1 843 619,87	1 843 619,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	110 000,00	100 000,00	100 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	110 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 397 884,14	1 943 619,87	1 943 619,87
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 397 884,14	1 943 619,87	1 943 619,87
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 691 694,14	4 305 260,87	4 305 260,87

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 305 260,87

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	7 000,00	7 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	20 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	515 500,00	515 100,00	515 100,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	2 500,00	2 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal		0,00	0,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	700,00	1 000,00	1 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70631	A caractère sportif	1 700,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	3 000,00	4 500,00	4 500,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	260 000,00	265 000,00	265 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	246 000,00	240 000,00	240 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	100,00	100,00
70878	par d'autres redevables		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 455 593,00	1 549 043,00	1 549 043,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 071 026,00	1 124 176,00	1 124 176,00
73211	Attribution de compensation	110 000,00	130 000,00	130 000,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	65 000,00	69 000,00	69 000,00
73221	FNGIR	72 367,00	72 367,00	72 367,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	70 000,00	90 000,00	90 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	3 200,00	3 500,00	3 500,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	4 000,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	543 084,00	601 130,00	601 130,00
7411	Dotations forfaitaire	335 000,00	325 000,00	325 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	40 000,00	45 000,00	45 000,00
74718	Autres		0,00	0,00
7473	Départements	300,00	650,00	650,00
74751	GFP de rattachement		0,00	0,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	68 000,00	90 000,00	90 000,00
748313	Dotations compensation de la réforme de la taxe professionn	38 092,00	38 092,00	38 092,00
748314	Dotations compensation de la réforme de la taxe professionn		0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		45 000,00	45 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	4 364,00	4 345,00	4 345,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	32 728,00	34 643,00	34 643,00
7484	Dotations de recensement		6 400,00	6 400,00
7488	Autres attributions et participations	24 600,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	5 000,00	5 000,00
752	Revenus des immeubles	10 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 544 177,00	2 677 273,00	2 677 273,00
76	Produits financiers (b)	18 932,00	16 360,00	16 360,00
76232	Par le GFP de rattachement	18 932,00	16 360,00	16 360,00
77	Produits exceptionnels (c)	600,00	110 000,00	110 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	600,00	110 000,00	110 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 563 709,00	2 803 633,00	2 803 633,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 563 709,00	2 803 633,00	2 803 633,00

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

+	RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 501 627,87
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 305 260,87

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 167 276,76	708 300,00	708 300,00
2111	Terrains nus		45 000,00	45 000,00
2112	Terrains de voirie	3 000,00	1 000,00	1 000,00
2115	Terrains bâtis	12 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	254 979,00	101 800,00	101 800,00
21311	Hôtel de ville	30 000,00	4 500,00	4 500,00
21312	Bâtiments scolaires	48 267,91	15 000,00	15 000,00
21316	Équipements du cimetière	3 500,00	5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	490 743,50	419 000,00	419 000,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
2152	Installations de voirie		0,00	0,00
21533	Réseaux câblés		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		0,00	0,00
21571	Matériel roulant - Voirie	95 000,00	38 000,00	38 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	32 789,60	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div		19 000,00	19 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	72 500,00	1 500,00	1 500,00
2184	Mobilier	41 450,78	12 500,00	12 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	78 045,97	46 000,00	46 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 336 790,87	1 853 392,37	1 853 392,37
2313	Constructions	1 136 790,87	1 853 392,37	1 853 392,37
2315	Installations, matériel et outillage techniques	200 000,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 504 067,63	2 561 692,37	2 561 692,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	46 300,00	15 000,00	15 000,00
10226	Taxe d'aménagement	46 300,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	93 500,00	613 000,00	613 000,00
1641	Emprunts en euros	93 500,00	613 000,00	613 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		159 800,00	628 000,00	628 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 663 867,63	3 189 692,37	3 189 692,37
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 663 867,63	3 189 692,37	3 189 692,37

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	170 438,54
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 360 130,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	578 999,82	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	578 999,82	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		578 999,82	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	609 907,11	626 000,00	626 000,00
10222	F.C.T.V.A.	246 000,00	626 000,00	626 000,00
10223	T.L.E.		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	353 907,11	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	830 219,00	136 000,00	136 000,00
1382	Régions	77 880,00	0,00	0,00
1383	Départements	445 000,00	66 000,00	66 000,00
1386	Autres établissements publics locaux	307 339,00	70 000,00	70 000,00
1388	Autres		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	57 166,00	59 738,00	59 738,00
276351	GFP de rattachement	57 166,00	59 738,00	59 738,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		1 497 292,11	821 738,00	821 738,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 076 291,93	821 738,00	821 738,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 287 884,14	1 843 619,87	1 843 619,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	110 000,00	100 000,00	100 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad	1 850,00	0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études		0,00	0,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	40 400,00	10 100,00	10 100,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 800,00	1 800,00	1 800,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28051	Concessions et droits similaires	2 700,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	700,00	650,00	650,00
281571	Matériel roulant	3 400,00	18 500,00	18 500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 800,00	2 250,00	2 250,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 600,00	6 400,00	6 400,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	200,00	200,00	200,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 850,00	12 100,00	12 100,00
28184	Mobilier	16 700,00	19 500,00	19 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	16 000,00	18 500,00	18 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 397 884,14	1 943 619,87	1 943 619,87
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 397 884,14	1 943 619,87	1 943 619,87
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 474 176,07	2 765 357,87	2 765 357,87

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	77 880,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	516 893,04
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 360 130,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 02
LIBELLE : PART.& RATT.TRAV.SYND.ELECT.
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
21533	Réseaux câblés		0,00			0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
238	Avances et acomptes versés sur commar		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 05

LIBELLE : MATERIEL ECOLES

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 6 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			6 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-6 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 06
LIBELLE : LOCAL CENTRE DE LOISIRS
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 20 400,00		b	b 1 693 392,37
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		20 400,00			1 693 392,37
2313	Constructions		20 400,00			1 693 392,37

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 713 792,37
---	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 07

LIBELLE : HALLE DE SPORTS

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 7 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			7 000,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			7 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-7 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 08

LIBELLE : VOIRIE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 1 659,60		b	b 70 800,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		1 659,60			70 800,00
2112	Terrains de voirie		0,00			1 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00			0,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			1 800,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau		0,00			0,00
21532	Réseaux d'assainissement		0,00			0,00
21533	Réseaux câblés		0,00			0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00			0,00
21538	Autres réseaux		0,00			0,00
21571	Matériel roulant - Voirie		1 659,60			38 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			0,00
2181	Installations générales, agencements et a		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniqu		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-72 459,60
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 09

LIBELLE : PLAQUES DE RUES

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)					
Excédent de financement si positif					0,00
Besoin de financement si négatif					

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10

LIBELLE : BATIMENTS DIVERS

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 8 479,28		b	b 22 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		2 697,36			22 000,00
2115	Terrains bâtis		0,00			0,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		2 697,36			0,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
21532	Réseaux d'assainissement		0,00			0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			0,00
2181	Installations générales, agencements et a		0,00			19 000,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		5 781,92			0,00
2313	Constructions		5 781,92			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-30 479,28
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : MAIRIE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 4 795,36		b	b 12 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		4 795,36			12 000,00
2115	Terrains bâtis		0,00			0,00
21311	Hôtel de ville		4 795,36			4 500,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			1 500,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 795,36
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14
LIBELLE : IMPLANT.POTEAU INCENDIE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15
LIBELLE : AMENAG. CIMETIERE-VENTE TERRAIN
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 18 433,00		b	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		18 433,00			5 000,00
2116	Cimetières		0,00			0,00
2128	Autres agencements et aménagements d		15 251,00			0,00
21316	Équipements du cimetière		3 182,00			5 000,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-23 433,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 17

LIBELLE : LOCAUX FOOTBALL

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 18 524,40		b	b 422 500,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		18 524,40			422 500,00
2111	Terrains nus		0,00			45 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00			0,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		18 524,40			370 000,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00			0,00
21538	Autres réseaux		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			4 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-441 024,40
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18

LIBELLE : PROPRIETE DU PARC

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 4 320,00		b	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		4 320,00			100 000,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			100 000,00
21318	Autres bâtiments publics		4 320,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aména		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-104 320,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21
LIBELLE : CENTRE SOCIO-CULTUREL
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 10 453,61		b	b 160 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		10 453,61			0,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		10 453,61			0,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			160 000,00
2313	Constructions		0,00			160 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-170 453,61
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 77 486,33		b	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		43 807,28			15 000,00
2128	Autres agencements et aménagements d		30 048,08			0,00
21312	Bâtiments scolaires		13 759,20			15 000,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		33 679,05			0,00
2313	Constructions		33 679,05			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-92 486,33
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 24
LIBELLE : MAISON DE LA PETITE ENFANCE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 5 886,96		b	b 13 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		5 886,96			13 000,00
21318	Autres bâtiments publics		3 645,60			7 000,00
21533	Réseaux câblés		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		2 241,36			0,00
2184	Mobilier		0,00			2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-18 886,96
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25

LIBELLE : EGLISE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 35 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			35 000,00
2128	Autres agencements et aménagements d		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			35 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	628 000,00	71 000,00	0,00	21 000,00	163 000,00	2 222 892,37	0,00	13 000,00	0,00	70 800,00	0,00	3 189 692,37
Equipements municipaux (2)		71 000,00	0,00	21 000,00	163 000,00	2 222 892,37	0,00	13 000,00	0,00	70 800,00	0,00	2 561 692,37
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	628 000,00											628 000,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	628 000,00	71 000,00	0,00	21 000,00	163 000,00	2 222 892,37	0,00	13 000,00	0,00	70 800,00	0,00	3 189 692,37
RAR N-1 et reports	0,00	36 027,64	0,00	77 486,33	10 453,61	38 924,40	0,00	5 886,96	0,00	1 659,60	0,00	170 438,54
Total cumulé dépenses d'investissement	628 000,00	107 027,64	0,00	98 486,33	173 453,61	2 261 816,77	0,00	18 886,96	0,00	72 459,60	0,00	3 360 130,91
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 765 357,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 765 357,87
RAR N-1 et reports	594 773,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	594 773,04
Total cumulé recettes d'investissement	3 360 130,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 360 130,91

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 991 119,87	530 800,00	0,00	811 765,00	100 420,00	268 030,00	18 000,00	276 431,00	0,00	308 695,00	0,00	4 305 260,87
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 991 119,87	530 800,00	0,00	811 765,00	100 420,00	268 030,00	18 000,00	276 431,00	0,00	308 695,00	0,00	4 305 260,87
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 152 133,00	15 500,00	0,00	140 000,00	119 000,00	112 000,00	0,00	265 000,00	0,00	0,00	0,00	2 803 633,00
RAR N-1 et reports	1 501 627,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 501 627,87
Total cumulé recettes de fonctionnement	3 653 760,87	15 500,00	0,00	140 000,00	119 000,00	112 000,00	0,00	265 000,00	0,00	0,00	0,00	4 305 260,87

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		628 000,00	107 027,64	0,00	98 486,33	173 453,61	2 261 816,77	0,00	18 886,96	0,00	72 459,60	0,00	3 360 130,91
Dépenses réelles		628 000,00	107 027,64	0,00	98 486,33	173 453,61	2 261 816,77	0,00	18 886,96	0,00	72 459,60	0,00	3 360 130,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	613 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	613 000,00
1641	Emprunts en euros	613 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	613 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	101 245,72	0,00	64 807,28	13 453,61	548 024,40	0,00	18 886,96	0,00	72 459,60	0,00	818 877,57
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	15 251,00	0,00	30 048,08	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	147 099,08
21311	Hôtel de ville	0,00	9 295,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 295,36
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	28 759,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 759,20
21316	Équipements du cimetière	0,00	8 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 182,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	42 017,36	0,00	0,00	10 453,61	395 524,40	0,00	10 645,60	0,00	0,00	0,00	458 640,97
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 659,60	0,00	39 659,60
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 241,36	0,00	0,00	0,00	3 741,36
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	4 500,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	4 000,00	0,00	30 000,00	0,00	46 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 781,92	0,00	33 679,05	160 000,00	1 713 792,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 913 253,34
2313	Constructions	0,00	5 781,92	0,00	33 679,05	160 000,00	1 713 792,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 913 253,34

RECETTES													
Total recettes d'investissement		3 360 130,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 360 130,91
Recettes réelles		1 416 511,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 416 511,04
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	516 893,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 893,04
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	516 893,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 893,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	626 000,00
10222	F.C.T.V.A.	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	626 000,00
13	Subventions d'investissement	213 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 880,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
1382	Régions	77 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 880,00
1383	Départements	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
1386	Autres établissements publics locaux	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
27	Autres immobilisations financières	59 738,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 738,00
276351	GFP de rattachement	59 738,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 738,00
Recettes d'ordre		1 943 619,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 943 619,87
021	Virement de la section de fonctionnement	1 843 619,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 843 619,87
021	Virement de la section de fonctionnement	1 843 619,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 843 619,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
281571	Matériel roulant	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 100,00
28184	Mobilier	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 991 119,87	530 800,00	0,00	811 765,00	100 420,00	268 030,00	18 000,00	276 431,00	0,00	308 695,00	0,00	4 305 260,87
Dépenses réelles		47 500,00	530 800,00	0,00	811 765,00	100 420,00	268 030,00	18 000,00	276 431,00	0,00	308 695,00	0,00	2 361 641,00
011	Charges à caractère général	0,00	225 950,00	0,00	311 550,00	58 565,00	136 470,00	0,00	36 915,00	0,00	61 350,00	0,00	830 800,00
60611	Eau et assainissement	0,00	650,00	0,00	5 200,00	2 450,00	2 700,00	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00	11 950,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	21 800,00	0,00	40 000,00	22 100,00	54 050,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	144 950,00
60622	Carburants	0,00	5 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00
60623	Alimentation	0,00	850,00	0,00	127 150,00	0,00	22 000,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	159 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 250,00	0,00	800,00	0,00	250,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	750,00	0,00	15 900,00	2 250,00	3 900,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	11 300,00	0,00	7 000,00	1 500,00	3 200,00	0,00	4 000,00	0,00	3 500,00	0,00	30 500,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 450,00	0,00	5 500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	3 350,00
6064	Fournitures administratives	0,00	6 000,00	0,00	0,00	800,00	100,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèqu	0,00	0,00	0,00	0,00	6 450,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	6 750,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	26 750,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	27 150,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	2 800,00	0,00	350,00	0,00	1 100,00	0,00	1 300,00	0,00	500,00	0,00	6 050,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	4 800,00	0,00	6 000,00	0,00	1 200,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	13 100,00	0,00	3 100,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 900,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	12 500,00	0,00	15 500,00	9 500,00	4 000,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
6156	Maintenance	0,00	15 300,00	0,00	23 900,00	8 550,00	13 250,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 000,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6256	Missions	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	4 100,00	0,00	3 950,00	1 950,00	2 250,00	0,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00	13 400,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	2 000,00	0,00	14 000,00	15,00	11 970,00	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	203 700,00	0,00	500 215,00	41 855,00	131 560,00	0,00	239 516,00	0,00	247 345,00	0,00	1 364 191,00
6331	Versement de transport	0,00	2 400,00	0,00	6 450,00	550,00	1 800,00	0,00	2 900,00	0,00	2 900,00	0,00	17 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	2 100,00	0,00	5 850,00	500,00	1 450,00	0,00	2 550,00	0,00	2 550,00	0,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	350,00	0,00	965,00	65,00	260,00	0,00	430,00	0,00	430,00	0,00	2 500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64111	Rémunération principale	0,00	118 000,00	0,00	269 000,00	26 800,00	49 000,00	0,00	141 500,00	0,00	152 000,00	0,00	756 300,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	81 800,00	0,00	40 000,00	0,00	28 500,00	0,00	15 000,00	0,00	165 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	17 150,00	0,00	76 300,00	4 640,00	20 000,00	0,00	28 436,00	0,00	27 300,00	0,00	173 826,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	20 700,00	0,00	50 950,00	9 000,00	16 800,00	0,00	33 000,00	0,00	45 415,00	0,00	175 865,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	5 300,00	0,00	1 700,00	0,00	1 150,00	0,00	750,00	0,00	8 900,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 000,00	0,00	3 600,00	300,00	550,00	0,00	1 050,00	0,00	1 000,00	0,00	7 500,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	6 500,00	101 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 550,00
6531	Indemnités	0,00	58 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 600,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 550,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges ter	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
66	Charges financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Dépenses d'ordre		1 943 619,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 943 619,87
023	Virement à la section d'investissement	1 843 619,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 843 619,87
023	Virement à la section d'investissement	1 843 619,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 843 619,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement	3 653 760,87	15 500,00	0,00	140 000,00	119 000,00	112 000,00	0,00	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 305 260,87
---	---------------------	------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Recettes réelles	3 653 760,87	15 500,00	0,00	140 000,00	119 000,00	112 000,00	0,00	265 000,00	0,00	0,00	0,00	4 305 260,87
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf	1 501 627,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 501 627,87
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 501 627,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 501 627,87
013	Atténuations de charges	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 100,00	5 000,00	0,00	140 000,00	4 000,00	100 000,00	0,00	265 000,00	0,00	0,00	0,00	515 100,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ens	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes	1 545 543,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 549 043,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 124 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 124 176,00
73211	Attribution de compensation	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
73221	FNGIR	72 367,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 367,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
74	Dotations, subventions et participations	589 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	601 130,00
7411	Dotation forfaitaire	325 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
7473	Départements	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professio	38 092,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 092,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	4 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 345,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	34 643,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 643,00
7484	Dotation de recensement	6 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
76	Produits financiers	16 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 360,00
76232	Par le GFP de rattachement	16 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 360,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 991 119,87	530 800,00	2 521 919,87
Dépenses de l'exercice	1 991 119,87	530 800,00	2 521 919,87
011 Charges à caractère général	0,00	225 950,00	225 950,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	203 700,00	203 700,00
014 Atténuations de produits	6 000,00	0,00	6 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00	0,00	20 000,00
023 Virement à la section d'investissement	1 843 619,87	0,00	1 843 619,87
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	0,00	100 000,00
65 Autres charges de gestion courante	6 500,00	101 050,00	107 550,00
66 Charges financières	15 000,00	0,00	15 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	100,00	100,00
RECETTES TOTALES (2)	3 653 760,87	15 500,00	3 669 260,87
Recettes de l'exercice	2 152 133,00	15 500,00	2 167 633,00
013 Atténuations de charges	0,00	7 000,00	7 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 100,00	5 000,00	6 100,00
73 Impôts et taxes	1 545 543,00	3 500,00	1 549 043,00
74 Dotations, subventions et participations	589 130,00	0,00	589 130,00
76 Produits financiers	16 360,00	0,00	16 360,00
Restes à réaliser - reports	1 501 627,87	0,00	1 501 627,87
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	1 501 627,87	0,00	1 501 627,87

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

CHAPITRES	Sous-fonction 02					
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	378 450,00	67 750,00	9 000,00	45 000,00	30 000,00	600,00
Dépenses de l'exercice	378 450,00	67 750,00	9 000,00	45 000,00	30 000,00	600,00
011 Charges à caractère général	171 350,00	0,00	9 000,00	45 000,00	0,00	600,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	203 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	3 300,00	67 750,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	7 000,00	0,00	3 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Recettes de l'exercice	7 000,00	0,00	3 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
013 Atténuations de charges	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et de la vente de biens	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	567 990,00	243 775,00	811 765,00
Dépenses de l'exercice	567 990,00	243 775,00	811 765,00
011 Charges à caractère général	156 200,00	155 350,00	311 550,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	411 790,00	88 425,00	500 215,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	140 000,00	140 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	140 000,00	140 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	140 000,00	140 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	253 Sport scolaire
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	285 390,00	279 600,00	3 000,00	238 775,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice	285 390,00	279 600,00	3 000,00	238 775,00	5 000,00
011 Charges à caractère général	48 700,00	104 500,00	3 000,00	155 350,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	236 690,00	175 100,00	0,00	83 425,00	5 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	8 400,00	70 970,00	21 050,00	100 420,00
Dépenses de l'exercice	8 400,00	70 970,00	21 050,00	100 420,00
011 Charges à caractère général	8 400,00	29 115,00	21 050,00	58 565,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	41 855,00	0,00	41 855,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	112 000,00	7 000,00	119 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	112 000,00	7 000,00	119 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	2 000,00	2 000,00	4 000,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
77 Produits exceptionnels	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	321 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	8 400,00	70 970,00
Dépenses de l'exercice	8 400,00	70 970,00
011 Charges à caractère général	8 400,00	29 115,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	41 855,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	112 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	112 000,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	2 000,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	110 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	115 460,00	152 570,00	268 030,00
Dépenses de l'exercice	115 460,00	152 570,00	268 030,00
011 Charges à caractère général	77 250,00	59 220,00	136 470,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	38 210,00	93 350,00	131 560,00
RECETTES TOTALES (2)	12 000,00	100 000,00	112 000,00
Recettes de l'exercice	12 000,00	100 000,00	112 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	100 000,00	100 000,00
74 Dotations, subventions et participations	12 000,00	0,00	12 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	99 910,00	14 700,00	850,00	152 570,00
Dépenses de l'exercice	99 910,00	14 700,00	850,00	152 570,00
011 Charges à caractère général	61 700,00	14 700,00	850,00	59 220,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	38 210,00	0,00	0,00	93 350,00
RECETTES TOTALES (2)	12 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Recettes de l'exercice	12 000,00	0,00	0,00	100 000,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	0,00	0,00	100 000,00
74 Dotations, subventions et participation	12 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	18 000,00	18 000,00
Dépenses de l'exercice	18 000,00	18 000,00
65 Autres charges de gestion courante	18 000,00	18 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52
	520 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	18 000,00
Dépenses de l'exercice	18 000,00
65 Autres charges de gestion courante	18 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	276 431,00	276 431,00
Dépenses de l'exercice	276 431,00	276 431,00
011 Charges à caractère général	36 915,00	36 915,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	239 516,00	239 516,00
RECETTES TOTALES (2)	265 000,00	265 000,00
Recettes de l'exercice	265 000,00	265 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	265 000,00	265 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	305 695,00	3 000,00	308 695,00
Dépenses de l'exercice	305 695,00	3 000,00	308 695,00
011 Charges à caractère général	58 350,00	3 000,00	61 350,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	247 345,00	0,00	247 345,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 82		Sous-fonction 83
	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains	830 Services communs
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	172 700,00	132 995,00	3 000,00
Dépenses de l'exercice	172 700,00	132 995,00	3 000,00
011 Charges à caractère général	5 700,00	52 650,00	3 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	167 000,00	80 345,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	628 000,00	107 027,64	735 027,64
Dépenses de l'exercice	628 000,00	71 000,00	699 000,00
Non individualisées en opérations	628 000,00	71 000,00	699 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	0,00	15 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	613 000,00	0,00	613 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	71 000,00	71 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	36 027,64	36 027,64
Non individualisées en opérations	0,00	36 027,64	36 027,64
21 Immobilisations corporelles	0,00	30 245,72	30 245,72
23 Immobilisations en cours	0,00	5 781,92	5 781,92
RECETTES TOTALES (2)	3 360 130,91	0,00	3 360 130,91
Recettes de l'exercice	2 765 357,87	0,00	2 765 357,87
Non affectées aux opérations	2 765 357,87	0,00	2 765 357,87
021 Virement de la section de fonctionnement	1 843 619,87	0,00	1 843 619,87
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	0,00	100 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	626 000,00	0,00	626 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	136 000,00	0,00	136 000,00
27 Autres immobilisations financières	59 738,00	0,00	59 738,00
Restes à réaliser - reports	594 773,04	0,00	594 773,04
Non affectées aux opérations	594 773,04	0,00	594 773,04
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	516 893,04	0,00	516 893,04
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	77 880,00	0,00	77 880,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	83 594,64	23 433,00
Dépenses de l'exercice	66 000,00	5 000,00
Non individualisées en opérations	66 000,00	5 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	66 000,00	5 000,00
Restes à réaliser - reports	17 594,64	18 433,00
Non individualisées en opérations	17 594,64	18 433,00
21 Immobilisations corporelles	11 812,72	18 433,00
23 Immobilisations en cours	5 781,92	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	98 486,33	98 486,33
Dépenses de l'exercice	21 000,00	21 000,00
Non individualisées en opérations	21 000,00	21 000,00
21 Immobilisations corporelles	21 000,00	21 000,00
Restes à réaliser - reports	77 486,33	77 486,33
Non individualisées en opérations	77 486,33	77 486,33
21 Immobilisations corporelles	43 807,28	43 807,28
23 Immobilisations en cours	33 679,05	33 679,05

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires
DEPENSES TOTALES (2)	39 679,05	58 807,28
Dépenses de l'exercice	6 000,00	15 000,00
Non individualisées en opérations	6 000,00	15 000,00
21 Immobilisations corporelles	6 000,00	15 000,00
Restes à réaliser - reports	33 679,05	43 807,28
Non individualisées en opérations	33 679,05	43 807,28
21 Immobilisations corporelles	0,00	43 807,28
23 Immobilisations en cours	33 679,05	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	160 000,00	13 453,61	173 453,61
Dépenses de l'exercice	160 000,00	3 000,00	163 000,00
Non individualisées en opérations	160 000,00	3 000,00	163 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	3 000,00	3 000,00
23 Immobilisations en cours	160 000,00	0,00	160 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	10 453,61	10 453,61
Non individualisées en opérations	0,00	10 453,61	10 453,61
21 Immobilisations corporelles	0,00	10 453,61	10 453,61

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	160 000,00
Dépenses de l'exercice	160 000,00
Non individualisées en opérations	160 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
23 Immobilisations en cours	160 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non individualisées en opérations	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	548 024,40	1 713 792,37	2 261 816,77
Dépenses de l'exercice	529 500,00	1 693 392,37	2 222 892,37
Non individualisées en opérations	529 500,00	1 693 392,37	2 222 892,37
21 Immobilisations corporelles	529 500,00	0,00	529 500,00
23 Immobilisations en cours	0,00	1 693 392,37	1 693 392,37
Restes à réaliser - reports	18 524,40	20 400,00	38 924,40
Non individualisées en opérations	18 524,40	20 400,00	38 924,40
21 Immobilisations corporelles	18 524,40	0,00	18 524,40
23 Immobilisations en cours	0,00	20 400,00	20 400,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements	421 Centres de loisirs
DEPENSES TOTALES (2)	7 000,00	441 024,40	100 000,00	1 713 792,37
Dépenses de l'exercice	7 000,00	422 500,00	100 000,00	1 693 392,37
Non individualisées en opérations	7 000,00	422 500,00	100 000,00	1 693 392,37
21 Immobilisations corporelles	7 000,00	422 500,00	100 000,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	1 693 392,37
Restes à réaliser - reports	0,00	18 524,40	0,00	20 400,00
Non individualisées en opérations	0,00	18 524,40	0,00	20 400,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	18 524,40	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	20 400,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	18 886,96	18 886,96
Dépenses de l'exercice	13 000,00	13 000,00
Non individualisées en opérations	13 000,00	13 000,00
21 Immobilisations corporelles	13 000,00	13 000,00
Restes à réaliser - reports	5 886,96	5 886,96
Non individualisées en opérations	5 886,96	5 886,96
21 Immobilisations corporelles	5 886,96	5 886,96

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	72 459,60	72 459,60
Dépenses de l'exercice	70 800,00	70 800,00
Non individualisées en opérations	70 800,00	70 800,00
21 Immobilisations corporelles	70 800,00	70 800,00
Restes à réaliser - reports	1 659,60	1 659,60
Non individualisées en opérations	1 659,60	1 659,60
21 Immobilisations corporelles	1 659,60	1 659,60

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 82
	823 Espaces verts urbains
DEPENSES TOTALES (2)	72 459,60
Dépenses de l'exercice	70 800,00
Non individualisées en opérations	70 800,00
21 Immobilisations corporelles	70 800,00
Restes à réaliser - reports	1 659,60
Non individualisées en opérations	1 659,60
21 Immobilisations corporelles	1 659,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 795 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 795 000,00									
BN7456	C.R.C.A. DE HTE NORMANDIE	06/12/2016		15/03/2017	550 000,00	F		0.22	0.22		T	F	N	A-1
C09270	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/11/2016		30/03/2017	1 245 000,00	F		1.23	1.23863		T	C	N	A-1
Total général					1 795 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 670 500,00					612 250,00	14 705,02	0,00	36,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 670 500,00					612 250,00	14 705,02	0,00	36,16
BN7456	N	0,00		550 000,00	0,92	F		0.22	550 000,00	1 210,00	0,00	0,00
C09270	N	0,00		1 120 500,00	17,92	F		1.23863	62 250,00	13 495,02	0,00	36,16
Total général		0,00		1 670 500,00					612 250,00	14 705,02	0,00	36,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 670 500,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délégation du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autres immobilisations	10	15/02/2001
Linéaire	Informatique	5	15/02/2001
Linéaire	Installations générales	10	15/02/2001
Linéaire	Logiciels	2	15/02/2001
Linéaire	Mobilier	10	15/02/2001
Linéaire	Défense Incendie	10	23/11/2004
Linéaire	Matériel et défense incendie	10	23/11/2004
Linéaire	Frais d'études	5	10/09/2006
Linéaire	Frais de réalisation documents urbanisme	5	13/09/2006
Linéaire	Matériel roulant	5	15/02/2011
Linéaire	Subvention d'équipement	10	05/12/2013

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		628 000,00	628 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		613 000,00	613 000,00
1641	Emprunts en euros	613 000,00	613 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 000,00	15 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	15 000,00	15 000,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	628 000,00	170 438,54	D001 0,00	798 438,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 765 357,87	III 2 765 357,87
Ressources propres externes de l'année (a)		821 738,00	821 738,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	626 000,00	626 000,00
138	Subventions d'investissement	136 000,00	136 000,00
276351	Autres immobilisations financières	59 738,00	59 738,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 943 619,87	1 943 619,87
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10 100,00	10 100,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 800,00	1 800,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 000,00	10 000,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	650,00	650,00
281571	Matériel roulant	18 500,00	18 500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 250,00	2 250,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 400,00	6 400,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	200,00	200,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 100,00	12 100,00
28184	Mobilier	19 500,00	19 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	18 500,00	18 500,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 843 619,87	1 843 619,87

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 765 357,87	77 880,00	516 893,04	0,00	3 360 130,91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 798 438,54
Ressources propres disponibles	IV 3 360 130,91
Solde	V = IV - II (6) + 2 561 692,37

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 147 284,79	7 029 464,64										112 189,47	427 120,09	
LE FOYER STEPHANAIS	1986	X	PRET PL REVISABLE-CENTRE	CAISSE DES DEPOTS	265 432,80	29 359,09	1,42	A	R	4,944	R		1,224			1 141,49	14 392,32	
LE FOYER STEPHANAIS	1986	X	PLA REVISABLE -CENTRE	CAISSE DES DEPOTS	1 074 777,01	118 879,38	1,42	A	R	4,944	R		1,224			4 622,09	58 276,64	
LA PLAINE NORMANDE	2000	X	PLA96 02 PLA FONGIBLE- Rue de la République	CAISSE DES DEPOTS	2 007 472,13	1 114 398,50	13,08	A	R	3,55	R		2,05			22 845,17	78 060,51	
LA PLAINE NORMANDE	2000	X	PLATS 02 PLATRES SOCIAL - RUE DE LA REPUBLIQUE	CAISSE DES DEPOTS	615 881,07	330 754,08	13,08	A	R	3,05	R		1,55			5 126,69	23 825,98	
LA PLAINE NORMANDE	2005	X	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL- Rue achavanne	CAISSE DES DEPOTS	622 520,00	464 824,15	21,17	A	R	3,4	R		1,9			8 831,66	17 216,51	
LA PLAINE NORMANDE	2005	X	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL- Rue Achavanne	CAISSE DES DEPOTS	169 000,00	146 748,34	36,17	A	V	3,4	V		1,9			2 788,22	2 770,14	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGISEINE	2006	X	LOGEMENTS RUE HELENE BOUCHER	CAISSE D EPARGNE	863 765,77	395 722,50	7,67	A	R		4,27	R		0,63			2 527,68	51 987,35
LA PLAINE NORMANDE	2008	X	PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL-PAPYLOFT	CAISSE DES DEPOTS	804 872,00	570 404,34	25,92	A	R		3,35	R		1,55			8 841,27	24 570,00
LA PLAINE NORMANDE	2008	X	PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL-PAPYLOFT	CAISSE DES DEPOTS	176 000,00	145 225,35	40,92	A	V		2,05	V		1,55			2 250,99	4 572,67
LA PLAINE NORMANDE	2008	X	PLSDD 01 PRET LOCATIF SOCIAL-PAPYLOFT	CAISSE DES DEPOTS	262 641,18	153 041,51	19,92	A	R		4,13	R		2,13			3 259,78	7 790,73
LA PLAINE NORMANDE	2008	X	PLSDD 01 PRET LOCATIF PAPYLOFT	CAISSE DES DEPOTS	59 000,00	48 546,69	38,92	A	R		4,13	R		2,13			1 034,04	1 480,05
LOGISEINE	2012	X	CLOS DES ABEILLES	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	419 996,07	381 519,34	34,08	A	R		2,85	R		1,35			5 150,51	8 599,42
LOGISEINE	2012	X	CLOS DES ABEILLES	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	222 086,91	207 256,59	44,08	A	R		2,85	R		1,35			2 797,96	3 377,60
LOGISEINE	2012	X	CLOS DES ABEILLES	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	24 406,96	22 421,10	44,00	A	R		2,05	R		0,55			123,32	440,49
LOGISEINE	2012	X	CLOS DES ABEILLES	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	50 654,65	47 681,14	44,08	A	R		3,35	R		1,85			882,10	688,26
LA PLAINE NORMANDE	2012	X	PLUS 01 PRET LOCATIF- LE CLOS ST SAUVEUR	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	896 680,95	802 990,78	35,00	A	R		2,85	R		1,35			10 840,38	24 596,62

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LA PLAINE NORMANDE	2012	X	PLUS 01 PRET LOCATIF- CLOS ST SAUVEUR	CAISSE DES DEPOTS	400 042,18	365 308,42	44,00	A	V	1,35	V	1,35			4 931,66	9 210,29		
LA PLAINE NORMANDE	2012	X	PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION- CLOS ST SAUVEUR	CAISSE DES DEPOTS	305 827,40	270 776,39	35,00	A	R	2,05	R	0,55			1 489,27	9 062,15		
LA PLAINE NORMANDE	2012	X	PLAI PRET LOCATIF INTEGRATION - CLOS ST SAUVEUR	CAISSE DES DEPOTS	97 422,85	88 057,55	44,00	A	R	2,05	R	0,55			484,32	2 446,82		
LE FOYER STEPHANAIS	2012	X	PLAR PRET LOCATIF- Rue des Peupliers	CAISSE DES DEPOTS	1 038 410,29	605 462,09	8,00	A	R	3,45	R	1,95			11 806,51	67 809,50		
LOGISEINE	2012	X	PLDSS01- CLOS DES ABEILLES	CAISSE DES DEPOTS	95 503,56	87 568,85	28,08	A	R	3,35	R	1,85			1 620,02	1 801,06		
LOGISEINE	2012	X	PLAI 01- LE CLOS DES ABEILLES	CAISSE DES DEPOTS	46 383,31	40 603,86	29,08	A	R	2,05	R	0,55			223,32	1 248,58		
LE FOYER STEPHANAIS	2013	X	PAMA - Amélioration logement Foyer stéphanois	CAISSE DES DEPOTS	54 094,70	42 207,86	12,08	A	F	1,4	F	1,4			491,58	2 641,75		
LOGEAL	2015	X	acquisition amélioration de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS	70 408,00	67 242,34	36,75	A	F	0,55	F	0,55			369,83	1 595,90		
LOGEAL	2015	X	ACQUISITION 231 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOTS	38 887,00	37 527,63	46,75	A	F	0,55	F	0,55			206,40	685,30		
LOGEAL	2015	X	ACQUISITION DEUX LOGEMENTS 231 Route de Paris	CAISSE DES DEPOTS	102 024,00	98 117,03	36,75	A	R	1,35	R	1,35			1 324,58	1 993,13		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEAL	2015	X	Acquisition 231 rue de paris	CAISSE DES DEPOTS	54 937,00	53 373,62	46,75	A	R		1,35	R		1,35		720,54	797,56	
LOGISEINE	2015	X	PLSDD Prêt locatif- Logiseine	CAISSE DES DEPOTS	232 926,00	220 980,81	36,17	A	V		1,86	V		1,86		4 110,24	4 204,48	
LOGISEINE	2015	X	PLSDD 02 PRET LOGISEINE	CAISSE DES DEPOTS	75 231,00	72 465,31	46,17	A	V		1,86	V		1,86		1 347,85	978,28	
TOTAL GENERAL					11 147 284,79	7 029 464,64										112 189,47	427 120,09	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	626 955,02
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	626 955,02
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	2 803 633,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	22,36%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	0	3	3	0	3
Attaché territorial	A	1	0	1	1	0	1
Redacteur	B	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		9	8,61	17,61	15,8	0	15,8
Technicien	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique de 2ème classe	C	6	8,61	14,61	13,8	0	13,8
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		5	2,29	7,29	5,8	0	5,8
Educateur des jeunes enfants	B	1	0	1	1	0	1
Agent social de 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
ATSEM	C	2	2,29	4,29	2,8	0	2,8
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,8	0	3,8	2,8	0	2,8
Infirmière en soin généraux de classe supérieure	A	1	0	1	0	0	0
Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C	2,8	0	2,8	2,8	0	2,8
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Assistant de conservation principale de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	1
Animateur principal de 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		22,8	10,9	33,7	29,4	0	29,4

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE BOOS - 76 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Infirmière en soins généraux de classe supérieure	A	MS		0,00		
ATSEM	C	S		0,00		
ATSEM	C	S		0,00		
Adjoint technique de 2ème classe	C	TECH		0,00		
adjoint technique de 2ème classe	N			0,00		
adjoint technique de 2ème classe	N	TECH		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	3 351 000,00	5,610	12,440	0,000	416 864,00	5,610
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 527 000,00	4,690	19,370	0,000	683 180,00	4,690
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	60 000,00	1,695	40,220	0,000	24 132,00	1,694
TOTAL	6 938 000,00	5,105			1 124 176,00	4,963

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Boos, le 02/04/2019
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Boos, le 02/04/2019

Date de convocation : 26/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

TIERCELIN Françoise	
PESQUEUX Gérard	
PRIEUR Brigitte	
DEMANGEL Catherine	
GRISEL Bruno	
LEPENNETIER Christine	
LEFEBVRE Michel	
MANESSIEZ Daniel	
LARQUET Daniel	
MONNIER Jacky	
PINEL Annick	
DE LA FARE Claudine	
RBEIRO Alain	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

LEPILLER Françoise	
GRISEL Valentin	
BOURRELLIER Thierry	
MORLET Marie-Laure	
LION Patricia	
SORET Yves	
CAILLAUD François	
MARIE Virginie	
JAMELIN Magali	
COQUIL Anne-Sophie	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Boos, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.35 A1 - Présentation croisée par fonction

X

p.42 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

X

p.50 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

X

p.57 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

X

p.58 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

X

p.60 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

X

p.61 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

X

p.62 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

X

p.64 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

X

p.65 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

X

p.66 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

X

p.67 A4 - Etat des provisions

X

p.68 A5 - Etalement des provisions

X

p.69 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

X

p.70 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

X

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

X

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

X

p.71 A8 - Etat des charges transférées

X

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

X

B - Engagements hors bilan

p.72 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

X

p.76 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

X

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

X

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

X

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

X

B1.6 - Etat des engagements reçus

X

p.77 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

X

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

X

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

X

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

X

C - Autres éléments d'informations

p.78 C1 - Etat du personnel

X

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

X

p.82 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

X

C3.2 - Liste des établissements publics créés

X

p.83 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

X

p.84 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.85 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

X

p.86 D2 - Arrêté et signatures

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)